

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 11 février 2020

DELIBERATION
n° CA - 09

portant attribution d'une subvention à une association étudiante dans le cadre de la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes Composantes (FSDIE Composantes)

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes Composantes en date du jeudi 7 novembre 2019 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le montant total de **7 545.00 €** sera versé aux associations selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
MIEL Association	Concours de plaidoirie Philippe C. Jessup	1 635.00 €
Europa	À la découverte de la capitale européenne	4 500.00 €
Master 2 Droit public général	À la découverte de Paris et de ses institutions	1 410.00 €
Association des étudiants du DJCE de Toulouse	Study Tour	0.00 €
Association Master Ingénierie du Patrimoine	Remise des diplômes des Anciens M2 Ingénierie du Patrimoine	0.00 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA